



8^{ème} CANICROSS DE CHAMBON LA FORET (45)
Etang à Madame
 Organisé par le Canicross Val de Loire
Dimanche 16 Avril 2017



Epreuves comptant pour les Chiens d'Or et sélectives pour le championnat d'Europe ECF
CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE DIMANCHE 02/04/2017

Pas d'inscriptions sur place.



	VTT Trottinette 5,4 km 10h30	CROSS Long 5,4 km 11h15	Cani-Marche 5,4 km 12h00	CROSS Court 3,1 km 14h00	ENFANT 2 2002 – 2005 1,5 km 14h30	ENFANT 1 2006 – 2009 1 km 14h50	BABY 2010 et après 0.2 km 15h00
Licencié FSLC FFST FFPTC CNEAC option CC	○ 8 €	○ 8 €	○ 4 €	○ 4 €	○ 4 €	○ 4 €	○ gratuit
Autres	○ 10 €	○ 10 €	○ 5 €	○ 5 €	○ 5 €	○ 5 €	○ gratuit

Merci de remplir un bulletin par concurrent et épreuve.

Concurrent :

NOM : _____ Année de naissance : _____ Sexe : H F
 Prénom : _____ Epreuve : _____
 Adresse : _____ Tel : _____
 Ville : _____ Code Postal : _____ Mail : _____
 Club : _____ N° Licence : _____ (Joindre une photocopie)

Prêt de chien possible par la SPA pour le canicross adulte et Marche. Attention le nombre de chien est limité. Renseignements Maryse 06 81 28 61 93
 Par mail nicam.tov@hotmail.fr – Si prêt de chien par la SPA, inscrire « Chien SPA » au niveau du nom du chien.

Chien :

Nom : _____ Date de naissance : _____ Sexe : M F
 Race : _____ N° identification : _____

Attention ! Tout dossier incomplet sera refusé.
Aucune régularisation sur place ne sera effectuée.

- Retrait des dossards de 08h00 à 10h30 et contrôle vétérinaire de 08h00 à 13h00. Le carnet de santé est obligatoire. Début des épreuves : 10h30
- Le départ des épreuves en contre la montre s'effectuera toutes les minutes (VTT) ou 30 secondes (CaniCross).
- Pour les non licenciés à la FSLC, FFST, FFPTC, CNEAC option cross canin, FFA, FFTRI, joindre un certificat de non contre-indication à la pratique du **Canicross ou CaniVTT en compétition de moins d'un an**. Les marcheurs sont exempts de la présentation d'un certificat médical.
- L'organisateur est couvert par une police d'assurance. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Pour les concurrents non-licenciés, il leur incombe de s'assurer personnellement contre les risques d'atteinte physique et contre les actes du chien placé sous leur garde pendant la durée de la manifestation (responsabilité civile). Une licence à la journée est incluse dans le montant de l'inscription pour les non licenciés.
- J'autorise l'association « Canicross Val de Loire » à exploiter les photos prises le jour des épreuves à des fins de promotions.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours et les horaires jusqu'au dernier moment, si cela s'avère nécessaire.
- Je m'engage à prévenir les organisateurs si ma chienne devait être en chaleur le jour de la course.
- **J'atteste avoir été prévenu par les organisateurs concernant mes responsabilités sur une atteinte physique et sur les actes du chien qui est sous ma garde.**

J'atteste avoir pris connaissance du règlement FSLC appliqué sur cette épreuve (consultable sur <http://www.fslc-canicross.net>).

Signature du concurrent

Autorisation parentale

Dossier complet (bulletin, photocopie de la licence et règlement à l'ordre du Canicross Val de Loire) à envoyer à :
Laurent Bailloux – 12 Rue de Saint Dyé – 41250 MASLIVES
Laurent.bailloux@canicrossvalde Loire.fr



Certificat médical

Je soussigné Docteur en médecine : _____

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle:

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : ___ / ___ / _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du canicross, caniVTT, canitrotinette et ski-joering y compris en compétition.

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le dopage (AFLD) une déclaration d'usage ou une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à : _____, le ___ / ___ / _____

Cachet et signature